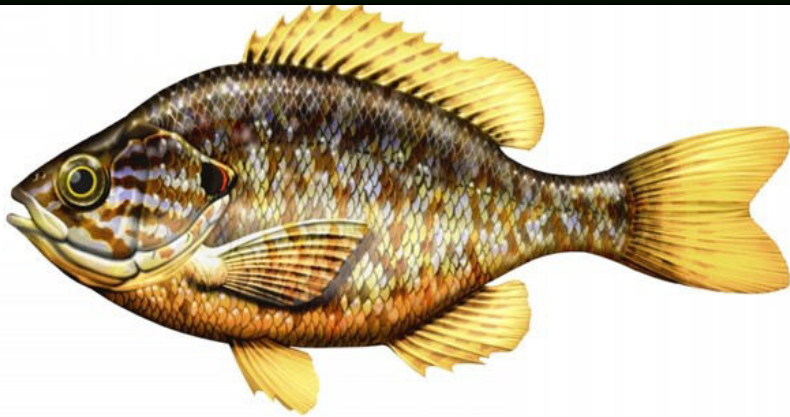


# Perche soleil



**Espèce exotique envahissante :  
à détruire;  
il est interdit de la remettre à l'eau après  
capture ainsi que de la transporter vivante.**

## Caractéristiques:

Poisson très haut et comprimé latéralement, avec une grande tête et une petite bouche, légèrement supère. 40 à 47 écailles dans une ligne longitudinale. Une seule longue nageoire dorsale comportant 10 rayons épineux et 10-12 branchus. Les nageoires pectorales sont grandes ; elles atteignent à peu près le tiers de la longueur totale. Bran-

## Coloration:

Dos brun à vert foncé, flancs plus clairs avec des reflets brillants ivoire verdâtre et de petites taches brun jaunâtre à orange. La membrane operculaire porte une tache noire et rouge ; la gorge et la face ventrale sont orangées. Les nageoires sont verdâtres ou jaunâtres ; le bord postérieur de la dorsale porte des petites taches foncées.

## Mœurs:

La perche soleil colonise les eaux stagnantes et petit à petit les cours d'eau lents, pour la plupart pourvus d'une végétation aquatique dense. La perche soleil s'est adaptée à, quasiment, toutes nos eaux sauf les rivières où l'eau est trop froide et le courant est trop soutenu (zone à truite). On la rencontre dans les canaux, zones calmes des rivières, étangs, lacs ...  
Un simple trou d'eau lui suffit !.

## Alimentation:

Elle se nourrit d'invertébrés, de larves d'amphibiens, d'œufs de poissons et de jeunes poissons

## Perche soleil

**Ordre:** Perciformes

**Famille:** Centrarchidae

**Genre:** Lepomis

**Nom:** Lepomis gibbosus

**Biométrie:**

Taille: 5 à 15 cm, maxi 20 cm

Poids: 50 à 150 g, maxi 200 g

**Longévité:** 4 à 6 ans



## Intérêt de pêche:

La perche soleil, est en effet considérée pour notre faune, comme un élément nuisible, et envahissant, où elle ne fut semble-t-il intégrée, que par erreur de la part des amateurs d'aquariophilie, il est vrai qu'elle peut être resplendissante. Native des U.S.A, elle n'est pas plus appréciée là bas. D'aucuns intérêts culinaires, elle semble aussi frappée de nanisme, ne dépassant que très rarement les dix à douze centimètres, ce qui ne la valorise pas non plus, pour en faire une compagne de joute sportive. En France pour éviter d'aggraver sa propagation, la loi interdit tous transports, et usages de perche soleil, cela inclus aussi le fait, que l'on ne pourra pas s'en servir comme méthode de poisson appât. Son seul intérêt résidera dans la formation des jeunes, mais une nouvelle fois, la loi se montrera intraitable, exigeant de les laisser mourir sur la berge, sans les relâcher.